web : cgt-ardennes.fr
mail : cgt@cd08.fr

CD 08

Dans les Ardennes on a pas de pétrole, mais on a des enfants en danger

#CD08



Cet article n'ayant pas plu au Président du CD, nous sommes sanctionnés par la limitation durant 3 mois de l'usage de la messagerie Outlook. Nos capacités de communication sont donc fortement réduite pour la 2ème fois en moins d'un an !

Travailleurs médico-sociaux, vos évaluations, préconisations… ne servent à rien !

Depuis mi-novembre, des décisions administratives, prises au nom du Président, privent les enfants du Département de la protection qui leur est due. En effet, il a été décidé par la Direction des Solidarités et de la Réussite de ne plus exercer les mesures de placement ordonnées par la Justice. Concrètement, lorsque le juge des enfants ou le Procureur de la République ordonne une mesure de placement (pour protéger un enfant de dangers reconnus et avérés à son domicile), le Département n'exécute pas la décision judiciaire prise en faveur du mineur. Les enfants sont donc maintenus en présence des dangers desquels la Justice a ordonné de les protéger.

Les travailleurs médico-sociaux qui tentent de porter les valeurs de la collectivité participent implicitement à cette violence institutionnelle ; ils s'insurgent et refusent de cautionner ces décisions. La loi n'est plus respectée,

l’éthique est bafouée : comment redonner une dignité aux familles et aux mineurs accompagnés si la nôtre est piétinée. Travailleurs médico-sociaux, circulez, il n’y a plus rien à faire, vos évaluations, préconisations… ne servent à rien !

On n’essaiera de nous faire croire que cette situation est liée à l’accueil inconditionnel des MNA étrangers qui capteraient tous les moyens dédiés aux mineurs ardennais, alors que le manque d’ambition pour la Politique de l’Enfance est patent depuis des années : notre Foyer de l’Enfance est en Algeco.

Des moyens ont été annoncés : recrutement d’ASSFAM, places d’hébergement, mais, s’ils aboutissent, on ne verra pas leurs effets rapidement. Or il y a urgence !